

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 14^{ème} jour du mois de décembre à 19 heures 30, les membres du conseil municipal, convoqués en session extraordinaire, se sont réunis à la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Loïc BROUSSEY.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

M. Loïc BROUSSEY, M. Christophe CAURIER, Mme Magali GRUDE, Morgane GUÉGUEN, M. Pascal MAUGEAIS, Mme Chantal PHELIPOT, Mme Rachelle TORCHY, M. Laurent THEBAUD

Étaient absents excusés les conseillers municipaux suivants :

M. Jean QUAILLET, Mme Christelle DURU, Mme Annick GUERALT, Mme Sonia LOISEAU, M. François PALUSSIÈRE, M. David POMMIER

Mme Morgane GUEGUEN a été élue secrétaire de séance.

Décisions du Maire

Délibération n° 2022-12-01 : Décision modificative de crédit n° 2

Le Maire expose au Conseil Municipal que des avenants liés à la rénovation de la salle des fêtes restent en cours. Le chapitre 104 n'ayant plus suffisamment de crédits disponibles pour faire face à ces dépenses supplémentaires, Monsieur le Maire propose donc de procéder au transfert de crédits entre le chapitre 104 et le chapitre 021.

Section		Chapitre	Compte	Diminution	Augmentation
Fonctionnement	Dépense	011	615221	25 000,00 €	
Fonctionnement	Dépense	011	615228	40 000,00 €	
Fonctionnement	Dépense	011	615231	35 000,00 €	
Fonctionnement	Dépense	023			100 000,00 €
		Solde			0,00
Investissement	Dépense	104	231		100 000,00 €
Investissement	Recette	021			100 000,00 €
		Solde			0,00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE d'autoriser M. le Maire à procéder au transfert de crédits en date du 14 décembre 2022.

(Résultat du vote : Pour : 8 - Contre : 0 - Abstention : 0)

Séance levée à 19 h 38

Secrétaire de séance
Morgane GUEGUEN



Le Maire
Loïc BROUSSEY

